



Saint-Nazaire

**Rassemblement solidaire
Saint-Nazaire, 27 mars 2021, 15 heures
intervention du MRAP**

Un accès à un logement décent est un droit pour toute personne quelles que soient sa nationalité et sa situation administrative. Aucune discrimination n'est tolérable.

Les premières victimes de la pénurie de logements abordables ce sont les laissés-pour-compte de la crise économique et sociale aggravée par la crise sanitaire. Par des mécanismes de discriminations systémiques et de ségrégation sociale, elles se trouvent reléguées dans des quartiers oubliés des services publics ou condamnées à errer sans-abri ou dans des campements de fortune, loin des centres urbains qui se gentrifient, dans un parc de logement insuffisamment entretenu voire insalubre, avec des transports en commun insuffisants.

À cette situation intolérable s'ajoutent les discriminations dont sont victimes certaines catégories de la population au premier rang desquelles se trouvent de nombreuses personnes de l'immigration récente. Mais aussi, les droits élémentaires des Roms et gens du voyage, aux conditions de vie toujours précaires, ne sont souvent pas convenablement garantis.

N'en déplaise à certains, qui refusent de voir la réalité, les discriminations racistes sévissent aussi dans l'accès au logement. L'origine étrangère ou supposée telle vient en tête des causes de discriminations à l'emploi et au logement. Même solvables, certains se voient refuser un logement social.

Parmi les précaires et les mal-logés il ne faut pas oublier les migrants, avec ou sans papiers. De Calais à la Place de la République à Paris, de la frontière italienne à la frontière espagnole, ils sont pourchassés, gazés, insultés par les forces de police qui détruisent leurs abris de fortune. L'accès à l'eau potable, à la nourriture, aux sanitaires, aux services hospitaliers ne leur est pas garanti.

Ce jeudi un nouveau campement s'est installé place de la République. Ils ont tout notre soutien. Ils nous rappellent que ce n'est pas aux associations ni aux habitants de mettre en place des hébergements pour faire face à la crise du logement, c'est à l'État, car c'est la loi.

Plutôt que de travailler à améliorer la situation, le gouvernement a décidé de consacrer des crédits à la construction de 4 nouveaux centres de rétention administrative. Nous dénonçons la banalisation de l'enfermement administratif et de la pénalisation du séjour irrégulier comme mode de gestion des étrangers. Chaque année, près de 50 000 personnes subissent cette privation de liberté marquée par de nombreuses violations de leurs droits.

L'obstacle au respect de la dignité des hommes, des femmes, des enfants n'est pas matériel ; il est politique. Dans l'immédiat, soyons vigilants car si les expulsions ont un peu ralenti pendant le confinement, elles n'ont pas cessé et tout fait craindre qu'elles reprennent de plus belle à la fin de la présente trêve hivernale, le 31 mai.

Améliorer le sort des mal-logés et des sans-logis, suppose, en tout premier lieu, une relance volontariste de la construction de logements sociaux. Pour sortir de cette crise généralisée porteuse de graves déchirures sociales il faut reloger systématiquement les personnes expulsées, favoriser la réhabilitation des logements publics ou privés à usage social, pénaliser les communes qui refusent, développer une politique ambitieuse de construction de logements à des prix abordables.

Pour sa part, le MRAP engagé dans la lutte contre les discriminations, exige, non seulement des papiers pour tous les sans-papiers, mais "en même temps", un logement digne et décent pour tous. Un environnement urbain repensé doit permettre un "vivre-ensemble" prenant en compte les usages, les besoins et les centres d'intérêt de tous.

Notre mobilisation d'aujourd'hui est là pour faire bouger les choses, pour que les institutions officielles, le gouvernement comme les collectivités territoriales prennent leurs responsabilités.

UN TOIT C'EST UN DROIT